



Organisation mondiale de la Santé

CENTRES COLLABORATEURS Aide-mémoire

Plus de 900 institutions...

...dans 99 pays...

...soutenant les programmes de l'OMS

Les centres collaborateurs de l'OMS (CCOMS) constituent un mécanisme de coopération très prisé au sein duquel des institutions dignes d'intérêt sont reconnues par l'OMS pour mettre en œuvre les activités que leur confie l'Organisation en appuyant la réalisation des objectifs stratégiques qu'elle planifie aux niveaux régional et mondial ; en consolidant la validité scientifique de ses travaux sanitaires mondiaux ; et en améliorant et en renforçant la capacité institutionnelle dans les pays et régions.

Définition: un centre collaborateur de l'OMS est une institution désignée par le Directeur général pour faire partie du réseau de collaboration international menant des activités de soutien aux programmes de l'Organisation à tous les niveaux.

L'OMS a ainsi accès à des centres de premier plan dans le monde et acquiert une capacité institutionnelle propre à soutenir ses travaux et à assurer la validité scientifique de sa démarche sanitaire au niveau mondial.

En ce qui concerne les institutions, leur désignation en tant que centres collaborateurs de l'OMS leur permet d'accroître leur visibilité et d'acquérir une plus grande reconnaissance auprès des autorités nationales, tout en attirant l'attention du public sur les questions sanitaires auxquelles elles consacrent leurs activités. Elles ont ainsi plus de chances d'échanger des informations et d'établir une coopération technique avec d'autres institutions, notamment au niveau international, et de mobiliser des ressources supplémentaires -- parfois importantes-- auprès de partenaires financiers.

Passé et présent

Les centres collaborateurs de l'OMS existent depuis la création de l'Organisation. Le premier CCOMS de l'histoire a été le Département de standardisation biologique du Statens Seruminstitute de Copenhague, désigné pour la première fois début 1948 ; à l'heure actuelle, l'Organisation en compte plus de 900 dans presque 100 Etats Membres.

Exemples de désignations récentes:

- Le Centre de développement pédagogique pour les professions de santé de l'Université de Khartoum, au Soudan, a été désigné en janvier 2007 centre collaborateur de l'OMS pour le développement de la formation aux professions de santé. Il peut se targuer d'avoir fait avancer la cause des professionnels et des ressources humaines de la santé au Soudan et dans la région. En collaboration avec l'OMS, il a organisé plusieurs cours de formation pour le personnel médical et non médical. Il a notamment pour objectif principal de promouvoir des méthodes innovantes dans le domaine de la formation des professionnels de santé et de se pencher sur la gestion des ressources humaines en général.
- L'Institut de recherche national sur le SIDA (National AIDS Research Institute - NARI) situé à Pune en Inde a été désigné en début d'année 2007. Il a pour mission de mettre sur pied des initiatives de recherche qui soient en phase avec l'élaboration d'interventions et de politiques destinées à lutter contre la propagation de l'épidémie de VIH/SIDA. L'Institut étend ses activités dans différents domaines de recherche sur le VIH et le SIDA moyennant le développement de l'infrastructure, le renforcement des capacités et les programmes de recherche. En collaborant avec l'OMS, il assure une formation sur les techniques de laboratoire et sert de centre de référence pour le diagnostic de l'infection à VIH. Il fournit par ailleurs des orientations techniques sur la surveillance de la pharmacorésistance du VIH et diffuse des données.

Conditions et critères requis pour une désignation

Une institution dans son entier ou, dans la plupart des cas, un département, une division ou un laboratoire à l'intérieur d'une institution peut être désigné comme centre collaborateur. Quelques exemples typiques de centre collaborateurs de l'OMS : départements universitaires, laboratoires ou divisions d'instituts de recherche nationaux, départements hospitaliers, départements ministériels, instituts universitaires nationaux, etc.

Pour être admissible, l'institution proposée doit bénéficier d'une expérience de travail réussie avec l'OMS de la réalisation conjointe d'activités planifiées. La désignation de nouveaux centres découle d'un examen rigoureux au cours duquel les aspects ci-après sont évalués :

- compétence scientifique et technique ;
- place de l'institution dans les structures nationales sanitaires, scientifiques ou pédagogiques ;
- autorité scientifique et technique ;
- stabilité future de l'institution en termes de personnel, activité et financement ;
- relations de travail développées avec d'autres institutions dans le pays, la région et dans le monde ;
- aptitude, capacité et volonté de l'institution de contribuer aux activités de programmes de l'OMS ;
- pertinence technique et géographique de l'institution et de ses activités par rapport aux priorités de programmes de l'OMS.

Désignation et renouvellement

La désignation, qui est accordée la première fois pour une période de quatre ans, est renouvelable pour la même durée ou pour une durée plus courte, si elle est justifiée par les exigences des programmes et les résultats de l'évaluation. La procédure de renouvellement prend généralement 6 mois environ. Le renouvellement doit être approuvé avant la date d'expiration de la désignation.

La désignation est indépendante de l'aide financière accordée par l'OMS à l'institution.

Tous les centres sont désignés à l'initiative d'un département de l'OMS, à l'issue d'une collaboration fructueuse de plusieurs années dans la réalisation conjointe d'activités planifiées.

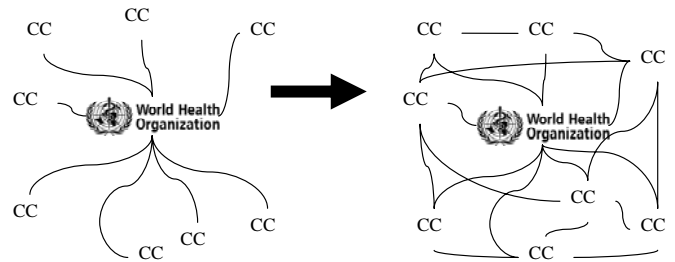
Trouver les centres

La base de données des centres collaborateurs de l'OMS est la source d'information officielle pour repérer où se trouvent les centres dans le monde. Elle est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.who.int/whocc/>

Réseaux de centres collaborateurs de l'OMS

Les centres collaborateurs de l'OMS sont encouragés à tisser des relations de travail avec d'autres institutions et centres nationaux reconnus par l'OMS, notamment en créant ou en rejoignant des réseaux de collaboration avec l'aide de l'OMS. Par l'intermédiaire de ces réseaux mondiaux, l'Organisation peut exercer sa prérogative, à savoir modeler le programme de santé à l'échelon international. Quelques exemples de réseaux existants de centres collaborateurs : le réseau mondial de CCOMS pour le développement des soins infirmiers et obstétricaux et le réseau mondial de CCOMS pour les maladies transmissibles.



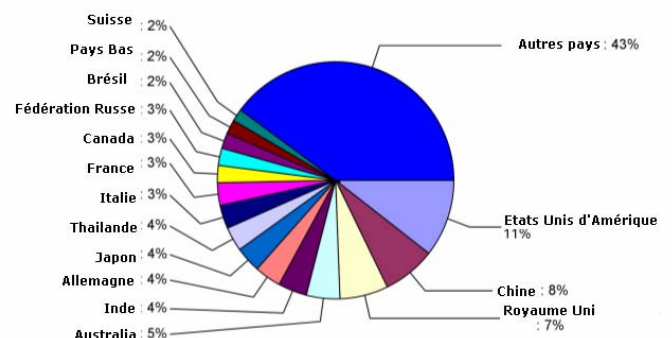
Passer de relations Bilatérales à des réseaux multilatéraux



"Grâce aux institutions techniques des Etats Membres et aux Centres collaborateurs de l'OMS, le réseau [de CCOMS sur les maladies transmissibles] a pu faire face à plus de 50 flambées importantes."
Dr J.W. LEE dans son discours à la Cinquante-huitième Assemblée mondiale de la Santé, le 17 mai 2005.

Chiffres

Les Etats Membres possédant le plus de centres en 2008 sont les suivants :



Les domaines techniques auxquels se consacrent la grande partie des centres en 2008 sont les suivants: médecine du travail, risques pour la santé liés à l'environnement, choléra, soins infirmiers, santé mentale, maladies virales, procréation, santé bucco-dentaire, maladies parasitaires, lutte contre le tabagisme, salubrité alimentaire, cancer et classification des maladies.